



DESCRIPTIF DU SÉJOUR

À destination des participants

Document légal obligatoire pouvant être accompagné d'une plaquette de l'organisateur ou de tout autre descriptif du voyageur

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 2FOPEN-JS (ou USFEN-FP) : 2FOPEN-JS 67 CHEZ M. CHRISTIAN CALEJA
18 RUE DE HANGENBIETHEN 67200 STRASBOURG TÉL 03 88 30 33 32

SECTION : Section des retraités 2FOPEN-JS 67

ADRESSE pour envoi courrier: Rue Henri Bergson 67096 STRASBOURG CEDEX
TÉLÉPHONE : 03 88 27 65 19 le mardi matin ADRESSE MAIL : retraites.2fopen.67@orange.fr

RESPONSABLE DU SÉJOUR : Hubert OBERBACH

NOM ET LIEU DU SÉJOUR : Découverte du Sundgau

DATES DU SÉJOUR : mardi 30 et mercredi 31 mai 2017

1. DESCRIPTIF DU SÉJOUR

DESTINATION(S) : Thann, Lucelle, Altkirch

TRANSPORT :

Type (sans transport, car, train, avion*, bateau, autre) : transport en autocar aller et retour & sur place

Catégorie (1^{ère} classe, 2^{ème} classe, éco, autre) : autocar climatisé

Nom(s) de la (des) Compagnie(s) : autocars SCHNEIDER Sand

HÉBERGEMENT :

Nom et lieu : Centre Européen de Rencontres 68480 LUCELLE

Type (Hôtel/Hôtel-Club, Village de vacances, Auberge, Gîte, autre) : maison familiale + restaurant

Catégorie (1 étoile, 2 étoiles, 3 étoiles, 4 étoiles, autre) : affilié à Cap France et à l'A J A

Principales caractéristiques : hébergement en chambres à deux (ou individuelle en option) sur la base de 40 personnes

RESTAURATION : au C E R à Lucelle demi-pension (dîner du 30/05 et petit déjeuner du 31/05), boissons comprises au dîner.

Les 30 et 31/05 : déjeuners en restaurants

DESCRIPTION* DES VISITES, EXCURSIONS ET ACTIVITÉS INCLUSES DANS LE PRIX :

mardi 30 mai : 7 h 30 départ de Strasbourg, Stade de la Meinau ; trajet aller puis

THANN : Vieille Ville, ancien couvent des Franciscains, ancienne Synagogue, extérieur de la Collégiale Saint-Thiébaud. Déjeuner restaurant à Thann.

WESSERLIN : Parc de Wesserling (Jardins remarquables et Musée du textile).

Dîner et nuit au Centre Européen de Rencontres de Lucelle.

Mercredi 31 mai :

LUCELLE : Visite guidée de l'ancienne Abbaye par le chanoine Diss, puis du château du Landskron.

Déjeuner à l'Auberge Sundgauvienne d'Altkirch.

Visite guidée d'ALTKIRCH et du Prieuré de Saint-Morand.

17h30 : Départ pour Strasbourg, arrivée prévue vers 19h30.

VISITES, EXCURSIONS ET ACTIVITÉS DISPONIBLES MOYENNANT SUPPLÉMENT DE PRIX :

néant

FORMALITÉS (document(s) nécessaire(s) en fonction du pays visité -

Document nécessaire : carte d'identité

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE : après parution de la Lettre-info N° 16

Inscriptions closes le 24/04/2017

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

MINIMUM : 30 MAXIMUM : 40

Date limite d'annulation du séjour pour cause de nombre de participants insuffisant : 18/04/2017

COÛT DU SÉJOUR

ADULTE : 165 € si nous sommes entre 36 et 40 personnes SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 20 €

AUTRES TARIFS : 180 € si nous sommes entre 30 et 35 personnes

Les participants non licenciés à 2FOPEN-JS devront obligatoirement acquérir une licence temporaire valable 2 jours d'un montant de 7 €

Conditions d'une éventuelle modification (baisse ou hausse du tarif).

Hausse en cas d'augmentation des tarifs des visites supérieure à 1 € par personne.

Ce prix comprend :

- ▶ le transport aller retour & sur place
- ▶ l'hébergement en demi-pension en chambre double en maison familiale, boissons comprises
- ▶ deux déjeuners en restaurant : entrée plat dessert, boissons comprises, café non compris
- ▶ les entrées aux sites et les visites guidées
- ▶ les taxes de séjour et la cotisation à l'Association du C E R

Ce prix ne comprend pas :

- ▶ L' assurance facultative liée au séjour
- ▶ La licence 2FOPEN-JS
- ▶ le supplément chambre individuelle
- ▶ les consommations et les achats personnels
- ▶ les cafés lors des déjeuners aux restaurant

PAIEMENT

ACOMPTE : néant ; l'intégralité du voyage est à payer lors de l'inscription, ainsi que les options éventuelles.

CALENDRIER DE PAIEMENT DU SOLDE : néant

ANNULATION DU SÉJOUR :

En cas d'annulation de la part des participants, se référer au barème détaillé dans les conditions particulières de vente du voyageur et le contrat de groupe de l'assurance annulation, ou se renseigner auprès du responsable du séjour.

3. ASSURANCES ANNULATION ET MULTIRISQUE VOYAGES FACULTATIVES

Les participants au séjour peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire une assurance. Le cas échéant, **la souscription doit impérativement être effectuée au moment de l'inscription.**

Souscription à l'une des deux offres d'assurance voyage **MONDIAL ASSISTANCE** proposées via la Fédération 2FOPEN-JS aux conditions ci-dessous :

TARIF GROUPE (à partir de 10 personnes)

Annulation seule : 1,92 % du coût du séjour -> avec une **prime minimale de 3,50 €/personne**

ou

Multirisque voyages tout âge : 2,94 % du coût du séjour -> **prime minimale de 5,50 €/personne**

c'est notre cas

Voir les montants retenus sur le **CONTRAT DE SÉJOUR INDIVIDUEL**

Merci de consulter :

- ▶ les conditions et garanties d'assurance Mondial Assistance disponible sur le site du club : <http://www.clubmgen67.fr> rubrique Voyages / Projets fin 2016 et 2017